



Un programme de subvention pour encourager l'utilisation de produits d'hygiène durable

Baie-Saint-Paul, le 11 janvier 2022 – En ce début de nouvelle année et dans l'optique de prendre de bonne résolution et de réduire à la source nos matières résiduelles, la MRC de Charlevoix met en place un nouveau programme de subvention pour l'achat de produits d'hygiène durables. L'objectif premier étant de réduire la consommation de produits polluants, à usage unique tel que les couches, culottes d'incontinence et serviettes hygiéniques.

Les produits admissibles à cette subvention sont :

- Produits d'hygiène féminine réutilisables (coupe et culotte menstruelles, serviette hygiénique lavable)
- Culottes d'incontinence lavables pour adulte
- Couches lavables pour bébé (achat ou location)
- Services de lavage de couches lavables.

Le programme de subvention fonctionne sous la forme du premier arrivé premier servi jusqu'à épuisement du montant annuel de subvention qui est de 5000 \$/an. Vous pouvez obtenir jusqu'à 50 % du coût d'achat avant taxes, jusqu'à concurrence de 100 \$ par personne par année.

Vous pouvez consulter en tout temps notre site Internet <u>mrccharlevoix.ca</u> dans la section gestion des matières résiduelles, sous l'onglet *programmes de subvention zéro déchet.* Vous y trouverez toutes les informations utiles, le formulaire de demande et la liste des pièces justificatives nécessaire à l'analyse de votre demande.

Poursuivons notre bon travail et réduisons notre production de déchets pour nous et pour les générations futures.

Chaque geste pour protéger l'environnement compte!

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec le Service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Charlevoix au 418-435-2639, poste 6012.

-30-

Source: Isabelle Tremblay, Coordonnatrice en environnement MRC Charlevoix 418 435-2639, poste 6011 itremblay@mrccharlevoix.ca